



Clause de confidentialité pour protéger un devis

Par **stage**, le **05/05/2009** à **10:29**

Bonjour,

Lorsque la société envoie des devis, certains clients utilisent ce dernier pour faire une offre publique d'achat et la société n'est pas retenue étant donné qu'elle inclut également les frais de devis. Est-il possible d'inclure une clause de confidentialité? Quelles en sont les modalités? Merci d'avance de vos réponses